

SOCIETE GENERALE DE BANQUES AU SENEGAL



RAPPORT ANNUEL 2007



SOCIETE GENERALE DE BANQUES AU SENEGAL

Société Anonyme avec Conseil d'Administration fondée en 1962
Capital 4 527 600 000 F CFA

Siège Social : 19 Avenue du Président Léopold Sédar Senghor
BP : 323 Dakar

Tél : (221) 839 55 00
Fax : (221) 823 90 36
E_mail : sgbs@sentoo.sn
Swift : SGSNSNDA

REPARTITION DU CAPITAL

SOCIETE GENERALE	57,72%
HYPO-UND VEREINSBANK AG	5,57%
SOGEFINANCE CI	1,56%
PRIVE SENEGALAIS	35,15%

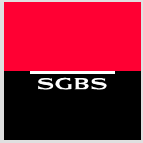
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT

- M. Papa Demba DIALLO

ADMINISTRATEURS

- M. Didier ALIX
- M. Jean-Louis MATTEI
- Société Générale (France)
- M. Sandy GILLIO
- M. Aboubacar Sédikhe SY
- M. Kéba Birane CISSE
- HYPO- UND VEREINSBANK (Allemagne)



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 MAI 2008

SOMMAIRE

I. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. L'ACTIVITE

B. LES RESULTATS

II. AFFECTATION DU RESULTAT

III. RESOLUTIONS

IV. CHIFFRES CLES

I. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. L'ACTIVITE

Le système bancaire sénégalais reste caractérisé par une recrudescence d'ouvertures de nouvelles banques, pour un PIB de 5,1% en moyenne et un taux de bancarisation stable à 5% soit 600 000 personnes sur les 12 millions de Sénégalais.

La concurrence a été âpre en 2007 sur les produits bancaires dont les offres restent encore dominées par le métier d'intermédiation.

Ce contexte économique et financier difficile a pesé sur le niveau d'évolution de nos encours. Les concours bruts à l'économie s'élèvent à 388,52 milliards, ne progressant que de 2,4% contre 7,8% en 2006 et les crédits performants accordés à la clientèle à 306,48 milliards, augmentent de 2,1%. Le volume des dépôts marque une progression de 5,1%, principalement tirés par les dépôts à vue et les dépôts d'épargne (+10,7%). La problématique de la rareté des dépôts longs est encore d'actualité sur le marché interbancaire Sénégalais, nos dépôts à terme ont accusé une baisse de 13% en 2007 par rapport à 2006.

En dépit de cette situation et dans un contexte de forte concurrence, le **PNB comptable augmente de 5%** et s'établit à 38,51 milliards en 2007. Son niveau reste satisfaisant.

LES EMPLOIS

L'encours de nos crédits à l'économie s'élève à 306,48 milliards au 31 décembre 2007 soit **26,7% de l'ensemble des emplois du secteur bancaire sénégalais**. Ces performances confirment le dynamisme de notre institution et la placent nettement au rang de première banque du Sénégal avec plus de 25% de part de marché.

La SGBS continue de contribuer de façon significative à l'effort de financement de l'économie sénégalaise avec en 2007, plus de 11 milliards de nouveaux crédits à moyen terme décaissés en faveur de la clientèle commerciale.

Cette année encore, notre clientèle de particuliers nous a valu de réels motifs de satisfaction. Nos encours sur ce segment s'élèvent à plus de 76,84 milliards au 31 décembre 2007, en données moyennes, soit une progression de 15,2% par rapport au 31 décembre 2006, et 7 milliards de nouveaux crédits. Nous avons accordé 15 954 dossiers de crédit à la consommation au cours de l'année 2007 ; ce qui porte le stock en cours à un peu plus de 30 000 dossiers de crédits.

LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Nos engagements par signature à 119,17 milliards, connaissent une forte augmentation (+31,8%) grâce à une activité soutenue sur les crédits documentaires à l'import. Les cautions diverses augmentent de 14,2%, représentant pour l'essentiel des accords de financement ou des crédits moyen terme non encore décaissés.

RESSOURCES

L'encours des dépôts de la clientèle s'élève à 360,26 milliards au 31 décembre 2007 ; soit une progression de 18 milliards par rapport à l'exercice 2006.

L'État du Sénégal depuis 2005 a mobilisé une partie importante de l'épargne publique à travers des émissions obligataires et des Bons du trésor pour financer partiellement les grands travaux d'aménagement de la capitale. Ceci a rendu difficile la collecte.

En dépit de cette situation, **les dépôts globaux** ont enregistré une progression de 8% en moyenne permettant ainsi à la SGBS de conserver encore sa place de leader avec plus de 21,74% de parts de marché au 31 décembre 2007.

Nos ressources échéancées (Dépôts à terme et Bons de caisse) se situent à un niveau appréciable puisqu'elles ressortent à 75,6 milliards de francs CFA au 31/12/2007 en données moyennes.

Les dépôts de la clientèle ont connu de bonnes progressions avec 12 % pour les comptes à vue s'établissant à 205,11 milliards de francs CFA tandis que nos dépôts d'épargne avec un encours de 85,34 milliards ont évolué de 7,5 %.

INVESTISSEMENTS

Les investissements en 2007, en léger retrait par rapport à 2006 (-4,5%), constatent le ralentissement de nos investissements sur le plan de développement du réseau et de la rénovation des points de vente. En revanche, les dépenses informatiques augmentent sensiblement de 52,4% passant de 823 millions en 2006 à 1 254 millions à la fin de l'année 2007.

RESULTATS

Nonobstant un environnement économique et financier difficile, la SGBS a pu maintenir une activité soutenue tout au long de l'année 2007. Ceci a permis de réaliser un résultat net de 13,487 milliards en forte progression de 33%.

En dépit d'un marché fortement concurrentiel, nous avons dégagé au 31 décembre 2007 un Produit Net Bancaire satisfaisant de 38,51 milliards en hausse de 4,9 % par rapport à 2006.

Les frais généraux restent maîtrisés avec une hausse de 10,1 %, malgré l'expansion soutenue de notre activité.

L'évolution de notre PNB et la maîtrise des frais généraux expliquent la bonne tenue de notre coefficient d'exploitation qui s'établit à 45,30%. Son niveau constate une bonne productivité de nos opérations.

La courbe de progression du résultat brut d'exploitation est restée stable d'une année sur l'autre. Le RBE s'établit à 21,05 milliards à la fin de l'année 2007.

Ces performances ont été possibles grâce à la fidélité renouvelée de notre clientèle qui trouve auprès de sa banque :

- une équipe de professionnels expérimentés et réactifs ;
 - une gamme de produits large, innovante et adaptée au contexte sénégalais : par exemple les prêts à taux bonifiés que nous consentons à notre clientèle à chaque évènement majeur (Tabaski, Korité, Pâques, Pèlerinage,);
 - un réseau d'agences le plus fourni de la place avec 44 points de vente hors western union, réparti à travers tout le Sénégal ;
 - un service monétique et télématique parmi les plus performants de la sous région.
- Nous comptons 29 DAB, 418 TPE commerçant et 40 TPE guichet, répartis à travers tout le Sénégal.

Nous avons noué des relations avec plus 7 800 nouveaux clients, tous secteurs économiques confondus.

Notre réseau d'agences, le plus dense du pays, nous a permis d'augmenter notre fonds de commerce.

II. AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net comptable s'élève à **13.487.246.958 F.CFA**. En l'absence de report à nouveau, il constitue le bénéfice à répartir.

Notre Conseil vous en propose la répartition suivante :

Réserve spéciale 15%	2.023.087.044	FCFA
Réserve facultative :	4.672.759.914	FCFA
Dividende statutaire:	271.656.000	FCFA
Complément aux actions	6.519.744.000	FCFA
Total	13.487.246.958	FCFA

Après cette affectation, les capitaux propres s'établissent comme suit :

Capital social :.....	4.527.600.000	F CFA
Réserve spéciale	12.188.739.280	F CFA
Réserve extraordinaire:	28.419.513.917	F CFA
Autres réserves :	4.653.261	F CFA
Total	45.140.506.458	F CFA

Ces dispositions permettraient d'allouer un dividende brut de **15.000 FCFA** par action, soit **50 %** de plus que le dividende de l'exercice de 2006 (10.000 FCFA).

Après cette répartition la valeur théorique de l'action ressort à **99.700 F.CFA**.

III. RESOLUTIONS

ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, les approuve expressément ainsi que le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2007 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 faisant ressortir un bénéfice de **13.487.246.958 FCFA** décide de le répartir comme suit :

Réserve spéciale 15%	2.023.087.044 FCFA
Réserve facultative :	4.672.759.914 FCFA
Dividende statutaire:	271.656.000 FCFA
Complément aux actions	6.519.744.000 FCFA
Total	13.487.246.958 FCFA

Elle fixe en conséquence à **15.000 FCFA** le dividende brut de l'exercice 2007 qui sera mis en paiement dans un délai de 30 jours à compter du 02 juin 2008.....

Après cette affectation, les capitaux propres s'établissent comme suit :

Capital social :.....	4.527.600.000 F CFA
Réserve spéciale	12.188.739.280 F CFA
Réserve extraordinaire:	28.419.513.917 F CFA
Autres réserves :	4.653.261 F CFA
Total	45.140.506.458 F CFA

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ayant pris connaissance du rapport spécial présenté par les Commissaires aux Comptes, l'approuve expressément.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs en fonction pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2007, quitus et décharge de leur gestion pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.....

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler pour une période de trois années les mandats de Monsieur Jean-louis MATTEI et Hypovereins bank qui arrivent à expiration au jour de cette Assemblée.

Les mandats de Monsieur Jean-louis MATTEI et Hypovereins bank arriveront à échéance au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler pour une période de six années les mandats des cabinets Racine (membre d'Ernst & Young International) et Deloitte Sénégal représenté par Mme Thiaba Camara SY, commissaires aux comptes titulaires ainsi que les mandats de Mme Khouredia Thiam Niang, suppléante du cabinet Deloitte et Mr Abdoulaye Ndoye, suppléant du cabinet Racine, sous réserve de l'agrément de la Commission Bancaire.

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants arrivent à échéance au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à 31.425.287 FCFA le montant net global des indemnités de fonction à allouer aux administrateurs, au titre de l'exercice 2007.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de procéder à tous dépôts et publications et d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

ASSEMBLE GENERALE EXTRAORDINAIRE**PREMIERE RESOLUTION**

Sur la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire, autorise ce dernier à procéder sur ses seules délibérations en une fois et au cours d'exercice 2008, à l'augmentation du capital social pour le porter de 4.527.600.000 FCFA à 10.000.000.000 FCFA par la création de 547.240 actions nouvelles de 10.000 FCFA de nominal attribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent, après prélèvement de 5.472.400.000 FCFA sur la réserve extraordinaire.

Les actions nouvelles sont soumises à toutes les dispositions des statuts ; elles portent jouissance au 1^{er} janvier 2008 et auront droit au titre de l'exercice commencé à cette date et des exercices ultérieurs aux mêmes dividendes que celui qui pourra être répartie aux actions anciennes. Elles sont en conséquence entièrement assimilées dès à présent aux dites actions anciennes, étant précisé en particulier que toutes les actions nouvelles et anciennes donneront droit au règlement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tout remboursement effectué pendant la durée de la société ou lors de la liquidation.

Les droits d'attribution formant rompus ne seront pas négociables. En conséquence, les actions correspondantes seront vendues et les sommes provenant de cette vente seront allouées aux titulaires des droits au plus tard 30 jours après la date d'inscription à leur nom du nombre entier d'actions attribuées.

Le Conseil d'Administration fixera les modalités de la vente des droits formant rompus.

Les actions nouvelles seront délivrées, conformément aux statuts, sous forme nominative exclusivement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide comme conséquence de l'augmentation de ce capital visée dans la résolution qui précède, de modifier comme suit l'article 6 des statuts. Article 6.

Après plusieurs augmentations du capital, en numéraire par incorporation des réserves et bénéfices disponible, le capital social est fixé à 10 milliards (FCFA 10.000.000.000). Il est divisé en un million d'actions (1.000.000) de dix mille (10.000) numérotées de un (1) à un million (1.000.000).

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs de la présente à l'effet de prendre toutes mesures nécessaires à la réalisation de cette augmentation de capital, acquitter tous droits d'enregistrement ou autres, accomplir tous actes et formalités et généralement faire de le nécessaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

IV. LES CHIFFRES CLES

CHIFFRES CLES

(En millions F.CFA)	2003	2004	2005	2006	2007	VARIATION	
						2007/2006	2007/2003

BILAN

TOTAL BILAN	345 231	376 459	400 331	441 630	485 895	10,0%	40,7%
FONDS PROPRES	24 809	26 554	29 872	32 829	38 446	17,1%	55,0%
INVESTISSEMENTS	4 551	3 019	3 726	2 709	2 587	-4,5%	-43,2%
DEPOTS DE LA CLIENTELE	275 678	279 043	295 493	342 641	360 260	5,1%	30,7%
CREDITS A LA CLIENTELE	236 364	248 447	299 241	300 219	306 484	2,1%	29,7%
CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES NETTES	4 487	7 890	8 413	8 123	8 436	3,9%	88,0%
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	64 248	72 918	79 092	90 419	119 170	31,8%	85,5%

COMPTE D'EXPLOITATION

PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)	27 690	30 200	34 392	36 713	38 506	4,9%	39,1%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14 241	15 988	19 797	20 857	21 050	0,9%	47,8%
RESULTAT AVANT IMPOTS	10 603	10 396	12 589	14 646	17 433	19,0%	64,4%
RESULTAT APRES IMPOTS	7 262	6 940	7 486	10 145	13 487	33,0%	85,7%

